



Coronavirus : une rentrée « presque normale », un dispositif d'accompagnement des parents à l'étude... le gouvernement veut rassurer

Le gouvernement étudie un dispositif permettant, sous conditions, à un parent d'arrêter de travailler en cas de fermeture de la classe de son enfant à cause du Covid-19, mais il privilégiera les solutions de remplacement. S'abonner, c'est soutenir une rédaction de 500 journalistes partout dans le monde

Afficher la sérénité, quitte à insister. « C'est presque une rentrée normale », a fait valoir le premier ministre, Jean Castex, en visite dans une école de Châteauroux (Indre), alors que près de 12,4 millions d'élèves français ont fait mardi 1^{er} septembre leur rentrée des classes, qui a pu sembler « bizarre » à certains et presque normale à d'autres, malgré le spectre de l'épidémie due au coronavirus.

Le gouvernement a expliqué qu'il étudiait un dispositif permettant, sous conditions, à un parent d'arrêter de travailler en cas de fermeture de la classe de son enfant à cause du Covid-19, mais qu'il privilégiera les solutions de remplacement.

Faire valoir un droit pour la garde d'enfants malades « sera possible dans le cas où la classe, où l'école est fermée, pour les parents », a annoncé sur Franceinfo le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal. Un tel dispositif avait déjà été mis en place au moment du déconfinement.

« Toute notre stratégie est de faire en sorte qu'un établissement entier ne ferme pas », a toutefois rappelé Jean Castex. « Cela pourrait, ceci dit, arriver, cela fait partie des hypothèses auxquelles nous sommes préparés. Dans ces cas-là, il faudra veiller à deux choses. Un, que l'enseignement ne s'interrompe pas (...). Deux, il faudra effectivement trouver des solutions surtout pour que les parents puissent continuer à travailler », a-t-il précisé.

Favoriser des modes de garde

« Donc plus que des solutions de congé parental, c'est plutôt des modes de garde que nous entendons favoriser dans cette hypothèse. Donc priorité à la reprise de la vie dans toutes ses dimensions », a-t-il ajouté, précisant ensuite que les solutions de garde « sont en cours d'étude »

Le ministre de l'éducation nationale, qui accompagnait le chef du gouvernement dans l'Indre, a précisé qu'« avec les administrations sociales, nous travaillons à ces hypothèses qui permettront aux parents de vivre leur vie normale »

Il y aura de toute façon plusieurs conditions à l'application du dispositif d'arrêt pour la garde d'enfant, a souligné l'entourage de Gabriel Attal. Une fois la décision de fermeture prise par les autorités administratives compétentes (préfets et agences régionales de santé), il ne pourra en effet s'appliquer qu'en absence d'un dispositif alternatif de garde qui pourrait être mis en place par l'établissement scolaire ou la mairie.

Il faudra aussi qu'aucun des deux parents ne soit en mesure de recourir au télétravail, précise encore la même source. « On confirme qu'un dispositif d'accompagnement [pour ces parents qui n'ont aucune solution] sera mis en œuvre. Il est en cours d'élaboration », a fait savoir de son côté le ministère du travail.

Pour permettre à l'ensemble des élèves français de reprendre les cours malgré l'épidémie due au coronavirus, le protocole sanitaire qui régit les écoles avait été allégé fin juillet. Depuis, face à la recrudescence des cas, d'importants ajustements ont été décidés, notamment le port du masque pour tous les enseignants et tous les élèves à partir du collège.

Quatorzaine pour 25 collégiens d'Amiens

Sur toute une série de sujets, le ministère a édicté des recommandations mais renvoyé les prises de décision aux acteurs locaux, misant sur leur « pragmatisme » et le « bon sens ». Ainsi, les temps de récréation doivent être organisés, si possible, de manière à limiter les croisements entre groupes d'élèves. A la cantine, les élèves garderont le masque pendant leurs déplacements. Le ministère recommande d'adapter « les plages horaires et le nombre de services »

Si la situation sanitaire se détériore dans certaines zones, le protocole sanitaire pourrait se durcir et obliger à une limitation plus stricte du brassage des élèves ou à une réduction de la taille des classes, voire à des fermetures. En cas de symptômes, des tests seront réalisés pour remonter la chaîne de contamination et prendre des mesures d'isolement, a précisé le ministre.

A Amiens, 25 collégiens ont été mis en quatorzaine après le test positif au coronavirus d'une adolescente, côtoyée lors d'un stage de remise à niveau la semaine dernière. Ils ne pourront retourner à l'école que la semaine prochaine.

Le défi de cette rentrée n'est pas seulement sanitaire. Il s'agira aussi, très vite, de faire le point sur les éventuels retards pris pendant le confinement. « On voit en sortie de confinement que les inégalités ont été exacerbées... sociales, sanitaire, numériques », a déclaré la secrétaire d'Etat à l'éducation prioritaire, Nathalie Elinas, en visite dans deux écoles et un collège de Toulouse, insistant sur l'« enjeu » de sa mission : lutter contre ces inégalités.

Notre sélection d'articles sur le coronavirus

Retrouvez tous nos articles sur le coronavirus dans notre rubrique

Sur l'épidémie

Et aussi :

Le Monde avec AFP